Province de Liège

Vivegnis

Promenade "Sur les Traces de Curtius" 9 km

COMMUNE D'OUPEYE



PROMENADE
"Sur les Traces de Curtius"

Balisage : rectangle rouge
Sens : Horaire
Distance : 9 km. Durée : 2h30
Départ du Château
Rue du Roi Albert, 127

OUPEYE

Selon de très anciennes chroniques liégeoises, les premiers vignobles ont été plantés dès la période romaine sur le coteau bien exposé de Vivegnis, c'est-à-dire des vieilles vignes. Il faut signaler qu'en face de Vivegnis se situait un des deux ponts des Trévires qui franchissaient la Meuse à Amay et à Cheratte. C'était donc un lieu de passage obligé pour accéder à Liège et les marchandises venant de l'Est, dont le vin (de Moselle) indispensable à la messe, entraient par cet endroit.
La production locale de vin fut donc encouragée par les églises locales, et la présence d'une abbaye durant plusieurs siècles au bord de ces coteaux n'était pas un hasard. Des vignobles auraient même été exploités dans la plaine.

1° CHATEAU D'OUPEYE



Au cours des siècles, le château a connu bien des vicissitudes, entre autres deux incendies importants : le premier en 1387 et le second en 1407. En 1600, la famille Curtius en devint propriétaire et le fit reconstruire entièrement.

Jean Curtius fit également reconstruire le vieux donjon démodé et l'aménagea au goût du jour. Il fit décorer six vastes salles de ses armes, meublées de manière moderne, illustrées de tableaux rares ainsi que des armes de l'évêque Ernest de Bavière.



Tout cela constituait les six étages de la tour du château, symbole à présent de l'entité d'Oupeye.
Malheureusement, elle est aujourd'hui réduite de deux étages et de son beffroi qui permettait la surveillance des alentours et la navigation sur la Meuse.

L'illustration du château au XVIIIe siècle ; avec son parc et ses douves, c'était un ensemble remarquable. A gauche, l'église dédiée à Saint-Remy, reconstruite en 1753, et qui subsista jusqu'en 1902

.

Au départ du château d'Oupeye, vous traversez son magnifique parc avant de descendre vers Vivegnis. Après quelques méandres dans les rues du village, vous admirez la ferme, communément appelée la Ferme Christophe, mais de son vrai nom…

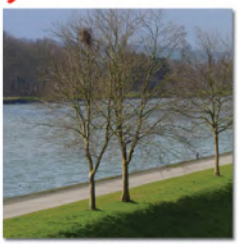
2° LA MAISON DE CAMPAGNE DE JEAN CURTIUS



Au début, elle fut appelée cinse al botteresse, en rapport avec la statuette qui se trouvait dans le portique. Elle présente toutes les caractéristiques de la Renaissance mosane, avec de fortes influences du style Louis XIII. Le bâtiment principal d'habitation a traversé les temps sans subir de profondes modifications.
On déplore la disparition du portique d'origine qui fut remplacé par un autre portique lui aussi disparu.

A l'intérieur, le randonneur peut admirer deux ouvrages importants : l'escalier central en chêne massif, joyau d'ébénisterie, et la cheminée centrale construite en matériaux multiples (faïences, pierres, grès houiller). Aujourd'hui, l'édifice a la vocation de maison de quartier. Il fut rénové en profondeur en 2004-2005, et a retrouvé tout son lustre d'antan.
Un sentier à gauche se faufile entre les maisons et le promeneur gravit ensuite le talus de la digue pour déboucher sur le quai du halage du canal Albert.

3° CANAL ALBERT



Dans les années 1930, afin d'éviter le territoire hollandais et de promouvoir l'industrialisation campinoise, le Gouvernement Belge opta pour la construction d'un canal reliant Liège à Anvers, sur une distance de 127 kilomètres. Il fut ouvert à la navigation en 1939 et permettait le passage de bateaux de 2.000 tonnes.
Aujourd'hui, après avoir subi un élargissement, il peut accueillir des convois de barges de 9.000 tonnes. De l'autre côté de cette voie d'eau se trouve l'usine de Chertal.

4° USINE DE CHERTAL



En 1815, John Cockerill produit des machines à vapeur. Suite à divers problèmes d'alimentation en acier, il décide de créer sa propre sidérurgie, et en 1823, inaugure le premier haut-fourneau à coke.

Produite dans les hauts-fourneaux de Seraing et amenée sur le site par wagons-thermos, la fonte est transformée en acier par le biais d'une coulée continue, procédé permettant d'éviter l'étape de refroidissement-réchauffement, avant de passer au laminoir.

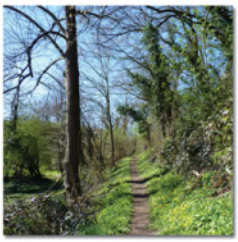
La fermeture de ce fleuron industriel est une réalité depuis 2009 et la reconversion du site fait actuellement l'objet d'études approfondies.

Vous poursuivez votre chemin sur le halage que vous quittez pour suivre la rue de la Digue. Ensuite, à droite, la rue de Cheratte puis la rue de la Paix par la droite et ensuite à gauche face à l'église.

A droite de l'église, vous empruntez la rue du Trou du Moulin et au tournant vous empruntez, à gauche, un sentier qui s'élève en escaliers, jusqu'à la rue du Thier d'Oupeye.

Vous redescendez jusqu'aux feux lumineux. Vous traversez prudemment la rue Thier d'Oupeye et empruntez la rue Pied des Vignes; ensuite, à gauche, le sentier au pied de la colline.

5° PIED DES VIGNES



Depuis l'époque romaine, on a cultivé la vigne sur les coteaux de Vivegnis. Poursuivant son chemin, le promeneur pénètre dans le bois de la Pery où, le long du sentier, il découvre de beaux chênes tordus, tilleuls, ormes, ainsi que quelques arbres fruitiers.

Dans le bois, nous noterons une

prédominance de chênes, ormes champêtres, charmes et frênes. A la sortie du bois, un splendide chêne cornier ne laisse personne indifférent.

Le promeneur redescend de nouveau dans le bois, et derrière les installations de l'A.S.B.L. Terre, aperçoit une ancienne carrière où il voit affleurer des terrains houillers. Les rochers sont impressionnants et recouverts de clématites en draperies immenses.

Quittez la plaine de jeux et traversez Vivegnis. Plus loin, au sommet de la colline, vous dominerez la vallée mosane avec une nouvelle vue sur Chertal et le canal Albert, pour ensuite découvrir le fort de Pontisse.

6° FORT DE PONTISSE



Le 27 juin 1887, le Gouvernement belge décide de fortifier la vallée de la Meuse. Le fort de Pontisse fut construit entre 1888 et 1891 et devait défendre le territoire allant de Visé à Liège.

En 1914, les Allemands voulurent franchir la Meuse à Visé. Devant la résistance du fort de Pontisse, ils tirèrent 43 obus d'une tonne chacun. Le béton ne pouvant résister qu'à des charges de 91 kg, le fort capitula, après 10 jours de résistance, le 13 août 1914. L'héroïque résistance de la ceinture des forts de Liège permit de freiner l'avancée allemande pendant une dizaine de jours. Mais cette résistance eut un prix, les troupes allemandes dépitées se vengèrent férocement sur Visé et les villages de la Basse-Meuse. Pour son courage, la ville de Liège reçut la Légion d'Honneur en 1919, des mains du Président Poincaré, Président de la République Française.

En 1940, 223 soldats et officiers étaient mobilisés dans le fort. Le 10 mai, ceux-ci tiraient en direction du fort d'Eben-Emaël qui venait d'être pris, gênant considérablement l'ennemi. L'aviation allemande déversa alors sur le fort de Pontisse, un véritable déluge de fer et de feu, mais celui-ci résista jusqu'au 18 mai à midi. Comme en 1914, le fort de Pontisse resta fidèle à sa réputation.

A présent, entièrement débarrassé de sa végétation envahissante, le Fort fait l'objet d'une attention particulière permettant l'accueil de tous, ainsi qu'une « oasis pour ânes » – projet d'économie sociale – aide à l'entretien du site. Quelques dizaines de mètres plus loin, vous atteignez la ferme Thiry.

7° FERME THIRY



Elle s'appelait jadis ferme de Pontisse. Il s'agit d'un grand bâtiment en carré dont l'origine des fondations remonte à l'époque romaine. Les premiers occupants semblent avoir été Francs ; cependant, son existence n'a été enregistrée qu'au XVe siècle.

Reconstruite une première fois en 1661, elle échappa aux tourmentes de la Révolution, mais comme on vient de le lire, pas à la guerre de 1914. Trop près du fort et pouvant servir de refuge à l'ennemi, l'armée belge la fit sauter.

Elle fut reconstruite dans l'entre-deux guerre, mais subit encore des dommages en 1945, à la Libération. Au-dessus de la porte charretière, une pierre commémorative porte le millésime 1661, date de la première reconstruction.

Ce joyau architectural (propriété S.P.I.) devrait connaître une réaffectation originale avec un Centre de rencontres pour entreprises et des restaurants, en bordure du parc industriel des Hauts-Sarts.

Le promeneur emprunte alors un sentier très escarpé avant de remonter vers les Hauts-Sarts pour parcourir une Visé-Voie où il découvre, entre autres, des érables sycomores, chênes pédonculés, merisiers, prunelliers, bardanes, morelles, ronce, lamiers blancs, sureaux noirs… Au bout de ce chemin agricole, vous atteignez un tilleul : c'est l'Arbre Saint-Roch.

Le retour se fait par un petit sentier au bout duquel un alignement de platanes et d'érables planes ne passe pas inaperçu. Vous rejoignez ensuite le Château d'Oupeye.

Remerciements à Commission Sentiers, Nature et petit Patrimoine de la commune d'Oupeye

ADMINISTRATION COMMUNALE D'OUPEYE
Rue des Ecoles , 4 - 4684 Haccourt
Tél : 0032(4)267.06.00
proprete@oupeye.be

EN CAS D'URGENCE :

Service de police : 101
Service d'urgence : 112 via GSM/mobile
Médecin de garde : renseignements au 1307
Pharmacie de garde : 0900-10.500
ou www.pharmacie.be
Vétérinaire de garde : 0900-10.318



CHARTE DES PROMENEURS

La marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux.

Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux :

tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.

La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de détritus, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.

Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.

AVERTISSEMENT

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls.

Ni l'Administration communale d'Oupeye, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenues responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.